



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été numérisé par le Canopé de l'académie de Strasbourg
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous épreuve :	
NOM :	
(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur

Note :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

**BREVET PROFESSIONNEL
D'AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE**

DOSSIER II TRAVAIL A EFFECTUER

Ce dossier contient 11 pages, page de garde comprise.

Copie à remettre à l'issue de l'épreuve

**Assurez-vous que le dossier qui vous a été remis
est bien complet
avant de commencer l'épreuve.**

BP AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE	Code :	Session 2013	QUESTIONS
Epreuve E1.A : Prise en charge d'un site	Durée : 3h	Coefficient : 4	Page 1 sur 11

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

TRAVAIL DEMANDE

En matière de prévention et de lutte contre l'incendie

25 points

INC 1. Classement de l'établissement

(6 points)

Documents à votre disposition : Extrait du règlement de sécurité ; arrêté du 25 juin 1980
Arrêtés relatifs aux dispositions particulières applicables aux ERP type X

Question INC 1A : Déterminez l'effectif total admissible dans l'établissement ?

(/4 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Réponse :

Question INC 1B : Donnez le classement de l'établissement ?

(/2 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Réponse :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

INC 2. Dégagements

(12 points)

Documents à votre disposition : Extrait du règlement de sécurité ; arrêté du 25 juin 1980
Arrêtés relatifs aux dispositions particulières applicables aux ERP type X

Question INC 2A : Calculez le nombre de dégagements et les unités de passage exigibles réglementairement au rez de chaussée de la piscine ? (plan annexe 1 folio 3/3)

(/5 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Méthode de calcul :

Réponse :

Question INC 2B : Les pédiluves des piscines peuvent présenter une gêne à l'évacuation. Déterminez leurs profondeurs maximales ?

(/3 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Réponse :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question INC 2C : Déterminez les caractéristiques des portes des vestiaires et des cabines de déshabillage?

(/2 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Réponse :

Question INC 2D : Donnez le sens d'ouverture des portes donnant sur l'extérieur ?

(/2 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Réponse :

INC 3. Aménagement

(4 points)

Question INC 3 : Quelles précautions doivent être prises afin d'éviter les chutes aux abords des bassins ou dans les douches ?

(/4 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Réponse :

1 matériel :

1 consigne :

Quelles solutions préconisez-vous pour mettre en œuvre cette consigne ?

-
-

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

INC 4. Moyens de secours

(3 points)

Question INC 4 : Déterminez les moyens d'extinction à mettre en place dans l'établissement ?

(/3 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Réponse :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

En matière de prévention et de lutte contre la malveillance

25 points

MAL 1. Analyse des risques

(7 points)

Question MAL 1 : Le directeur souhaite que vous procédiez à l'inventaire des risques de malveillance propres à l'établissement, puis que vous lui proposiez des moyens de préventions adaptés à les prévenir.

(/3 points)

Remarques: les moyens pourront être organisationnels, humains ou techniques

Citez 4 risques de malveillance du public ou du personnel

-
-
-
-

(/4 points)

Moyens de préventions adaptés aux risques de malveillance

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

MAL 2. Protection mécanique

(7 points)

Question MAL 2 : L'inventaire des risques vous a permis de mettre en évidence un certain nombre de failles portant notamment sur les moyens de sécurité actuellement en place.

A ce titre, vous souhaitez améliorer la Protection Mécanique extérieure du site, ainsi que celle du Bâtiment.

(17 points)

Principe de la protection mécanique

Principaux dispositifs mécaniques existants

Périphérique (Vous mentionnerez au moins 5 dispositifs)

Périmétrique (Vous mentionnerez au moins 5 dispositifs)

Intérieure (Vous mentionnerez au moins 3 dispositifs)

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

MAL 3. Vidéosurveillance

(6 points)

Question MAL 3 : Dans le cadre de la mise en sécurité, le directeur de l'établissement souhaite mettre en place un système de vidéosurveillance. Il vous demande de l'assister pour mener à bien ce projet.

(/1 points)

A. Citez les références des textes relatifs à la vidéosurveillance.

-
-

(/4 points)

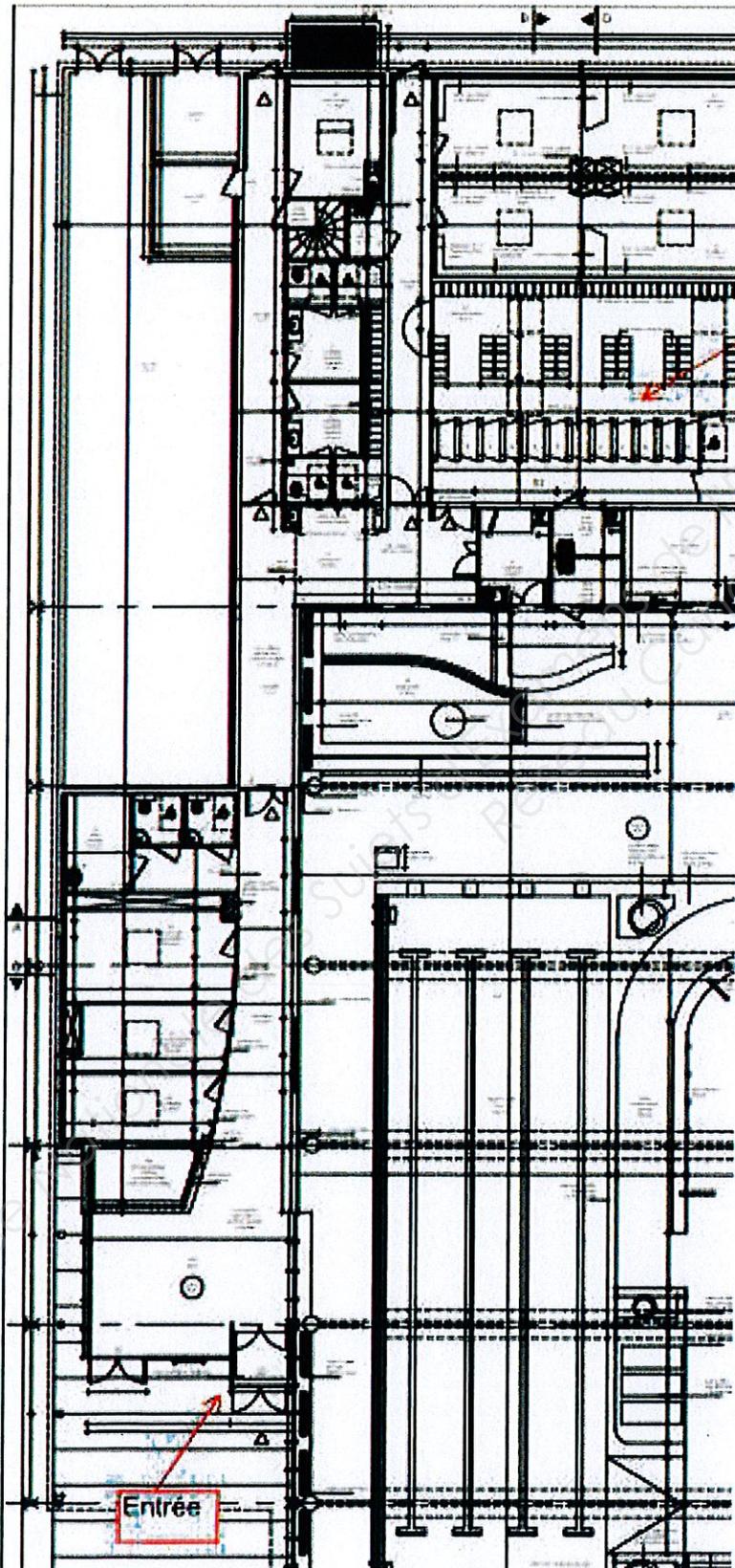
B. Décrivez un système de vidéosurveillance que vous préconisez pour sécuriser l'entrée du rez de chaussée du bâtiment jusqu'à l'accès au vestiaire. (plan annexe 1 folio 3/3)

Précisez les types et les emplacements des matériels (Prise d'image / Visualisation / Enregistrement.)

(/1 points)

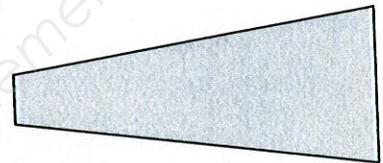
C. Schématisez sur le plan ci-dessous votre système de vidéosurveillance

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE



Légende

Camera :



Ecran et enregistreur :



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

MAL 4. Règlement intérieur

(5 points)

Question MAL 4 : Proposez 10 Interdictions à inclure dans l'article 7 du règlement intérieur de l'établissement (annexe 4 folio 2 sur 3) pouvant amener un usager à être expulsé de l'établissement.

(/ 5 points)

Réponse :

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

En matière d'hygiène et de sécurité du travail

10 points

HYG 1. Analyse des risques

(5 points)

Documents à votre disposition : Arrêtés relatifs aux dispositions particulières applicables aux ERP type X.
Fiches de données sécurités

Question HYG 1 : Déterminez les risques liés à l'utilisation du chlore, de l'ozone et de l'eau de Javel au niveau du sous sol pour le traitement de l'eau.

(/5 points)

Réponse :

HYG 2. Mesures de sécurité

(5 points)

Documents à votre disposition : Arrêtés relatifs aux dispositions particulières applicables aux ERP type X.
Fiches de données sécurités

Question HYG 2 : Déterminez les mesures de sécurité à mettre en œuvre pour l'utilisation et le stockage du chlore au niveau du sous-sol pour le traitement de l'eau.

(/5 points)

Réponse :
